

Allocution de Jacques Daoust au déjeuner de Transport 2000

Le ministre de la Mobilité durable s'engage à améliorer le cadre financier des transports collectifs

Montréal, le 11 février 2016 – TRANSIT appuie grandement le ministre dans ses priorités pour 2016 : dès le projet de loi 76 adopté, le gouvernement ira de l'avant avec une bonification du financement du transport collectif. Constatant que « lors des consultations particulières [sur le projet de loi 76], il y a eu beaucoup d'interrogations à l'égard du financement » et se disant « très conscient des enjeux financiers en transport collectif », le nouveau ministre de la Mobilité durable a confirmé son intention de faire adopter le projet de loi 76 d'ici l'été, puis de passer au dossier d'un nouveau cadre financier.

L'Alliance se réjouit des premiers mots de M. Jacques Daoust à titre de ministre de la Mobilité durable ; celui-ci a rapidement saisi les liens forts qui unissent économie florissante et mobilité durable.

Pour un cadre financier suffisant, dédié et indexé

« La dernière politique du transport collectif est venue à échéance en 2011, et on ne sait toujours pas ce qui la remplacera. Le ministre Daoust doit rapidement reconduire les programmes pour 2016, puis mettre en place un nouveau cadre financier pour les années subséquentes », a expliqué Florence Junca-Adenot, professeur à l'UQAM et directrice du Forum URBA2015.

« Les acteurs sociaux, économiques, environnementaux et municipaux s'entendent pour reconnaître la grande valeur des investissements dans le déploiement de l'offre de services en transport collectif. Le gouvernement du Québec doit en ce sens accroître à long terme les ressources, notamment en utilisant les sommes prévues à ces fins du Plan d'action contre les changements climatiques qui sont versées au Fonds vert », a précisé Coralie Deny, directrice du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

TRANSIT offre toute sa collaboration au nouveau ministre pour la réalisation d'un nouveau cadre financier et attend avec impatience les chiffres qui feront la démonstration de ces intentions clairement énoncées.

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Source :

Philippe Cousineau Morin

514-799-1906

info@transitquebec.org